

MEUBLES UTILES A CONSTRUIRE

Bureaux, Secrétaires

JEAN CROCHEMORE

Responsable de Formation

Reprint 2011

© Groupe Eyrolles, 1988-1991-2011
ISBN : 978-2-212-12908-3

ÉDITIONS EYROLLES
61, boulevard Saint-Germain – 75005 PARIS

BUREAU AVEC CAISSON MOBILE (fig. 40)

Quand le caisson mobile équipant ce meuble est sorti il permet de dégager le dessus du bureau parfois encombré.

La fabrication du corps proprement dit est relativement simple. Il se compose de deux côtés et d'un plateau, le tout maintenu d'équerre, principalement par l'arrière (fig. 41). Le piètement est équipé de deux tiroirs qui coulissent sur une tablette. Sur notre modèle le caisson comporte deux tiroirs suspendus sur des coulisseaux. Une niche est fermée par une porte abattante, maintenue horizontale à l'ouverture, par un compas à genouillère (fig. 42). Ce volume peut être équipé intérieurement pour recevoir des dossiers suspendus ou pourvu de rayonnages.

Le dessus de ce caisson est en retrait des côtés afin d'éviter la chute des objets lors de son déplacement. Il est équipé de quatre roulettes.

NOTE : il est possible d'envisager deux caissons pour un bureau, soit en réduisant la largeur de ces caissons, soit en augmentant la

longueur totale du meuble ou en conjugant les deux.

Les assemblages se font en majeure partie par tourillons excepté sur le petit montant séparant les deux tiroirs du piètement sur lequel sont prévus des petits tenons, ceci afin de renforcer la rigidité du rayonnage supportant les tiroirs (fig. 43). A ces assemblages s'ajoutent les feuillures nécessaires à l'incorporation des arrières sur le piètement et le caisson (fig. 41 et 44).

Ce meuble moderne, compte tenu de la largeur des panneaux qui le composent, est réalisé en grande partie en latté. Les façades, les côtés et l'arrière des tiroirs peuvent être en massif.

Ce meuble peut être réalisé dans toutes les essences disponibles en latté. Il peut également être peint, par exemple pour une chambre d'enfant et être plus petit.

Les dimensions courantes proposées sont les suivantes :

- Hauteur : 0,72 m à 0,75 m.
- Longueur : 1,20 m pour une seule partie mobile, 1,40 m minimum pour deux parties mobiles.
- Largeur : de 0,65 m à 0,80 m.

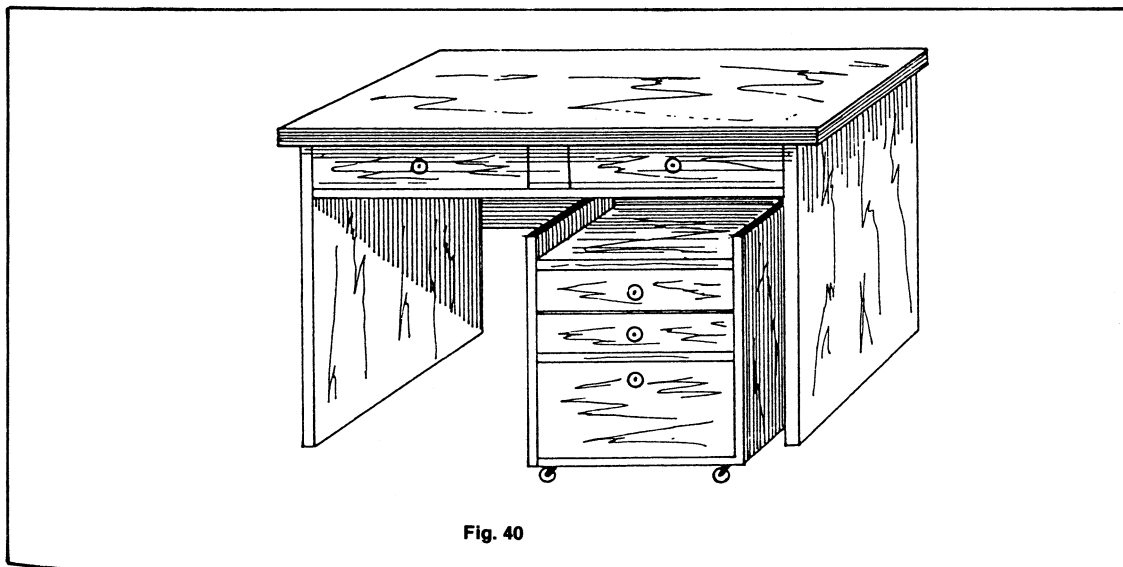


Fig. 40

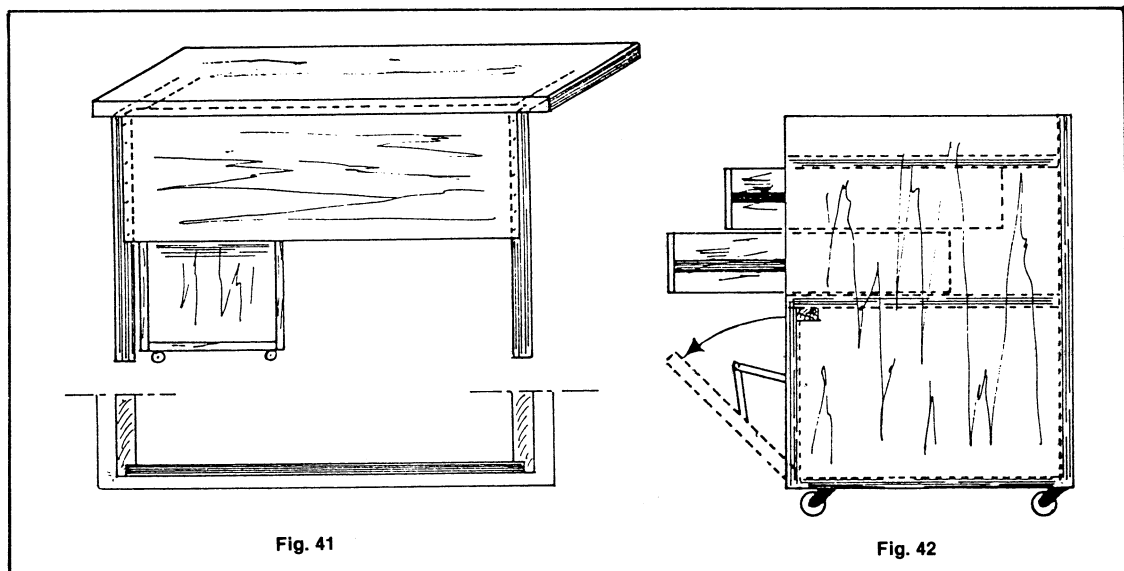


Fig. 41

Fig. 42

Ces dimensions sont celles du plateau qui est saillant du piétement de 5 cm sur les quatre faces.

La hauteur des tiroirs du piétement ne doit pas excéder 12 cm (15 cm pour les bureaux de 0,75 m de haut) afin de laisser une hauteur suffisante pour le passage des jambes. Le caisson mesure environ 55 cm de haut pour une largeur variant entre 30 et 40 cm. Si l'on désire équiper la niche basse de dossiers suspendus il faut réserver pour celle-ci une hauteur minimum de 30 cm. (Il est conseillé de se procurer les dossiers avant la mise en œuvre).

L'espace supérieur sera partagé en deux pour le logement des tiroirs qui sont du type suspendus sur coulisseaux.

Les sections de bois à utiliser sont les suivantes :

- Plateau et montants du piétement : latté de 26 mm.
- Tablettes sous les tiroirs du piétement : latté de 22 mm.
- Arrière du piétement : contre-plaqué de 10 mm ou latté de 12 mm.
- Petits montants séparant les deux tiroirs : latté de 26 mm, largeur 100 mm.

- Montants, rayonnages, dessus, fond et porte du caisson mobile : latté de 22 mm.
- Arrière du caisson : latté de 12 mm.
- Façade de tiroir : latté ou massif de 15 mm.
- Côtés et arrières des tiroirs : latté ou massif de 15 mm.
- Fonds de tiroirs : contre-plaqué de 8 ou 10 mm.
- Tasseaux sous le plateau et la tablette du piétement : 15 x 15 mm.
- Coulisseaux : 8 x 15 mm.

MISE EN OEUVRE DU PIÉTEMENT : commencer par débiter les montants, le plateau et la tablette du piétement. Attention ! Cette dernière doit être moins large que les montants de 10 ou 12 mm pour laisser passer l'arrière (fig. 45). Aisier ou replaquer les chants visibles de toutes ces pièces.

NOTE : si l'on a choisi le principe de l'aisier qui est préférable au placage, mais que cependant on ne désire pas la voir apparaître, il est nécessaire de façonner différemment cette pièce (fig. 46). Ce travail s'effectue à la toupie équipée de fraises mâle et femelle prévues pour ce travail, ou de fers usinés à la demande.

Ensuite établir les bois et tracer sur les côtés l'emplacement de la tablette. Positionner les tourillons à l'aide de petites pointes comme nous l'avons indiqué aux chapitres précédents. Reprendre sur ce traçage la cote exacte du petit montant central en prévoyant en longueur deux petits tenons de 15 mm de long. Tracer cette pièce, trusquiner des assemblages de 8 mm à mi-épaisseur et les exécuter.

Percer les trous pour les tourillons en faisant attention de ne pas traverser. Un petit appareil qui se bloque sur la mèche et fait office de butée facilite le travail.

Exécuter les deux feuillures à l'arrière des montants pour recevoir le fond. Attention ! Ces éléments sont arrêtés à 35 cm du sol (fig. 41).

Tous ces assemblages réalisés, procéder à la finition de toutes les faces inaccessibles après le montage à l'aide d'un racloir et au papier de verre.

Monter l'ensemble en collant tous les assemblages. Afin de maintenir l'écartement des montants clouer une tringle sous ceux-ci en veillant bien à l'équerrage.

Débiter et ajuster l'arrière puis le coller en fond de feuillures. En sous-face de la tablette poser un petit tasseau de 15 x 15 mm afin d'éviter le fléchissement de celle-ci qui pourrait être occasionné par le poids des tiroirs (fig. 45). Ce tasseau sera collé et maintenu en place à l'aide de quelques petites pointes tête homme.

Pour finir le piètement tracer sous le plateau les tourillons et la petite mortaise destinés au montant central et exécuter ces assemblages. Coller en sous-face du plateau le petit tasseau de 15 x 15 mm et poser l'ensemble sur le piètement. L'arrière est maintenu en contact avec le petit tasseau à l'aide de quelques pointes fines qui ne sont pas enfoncées entièrement afin de pouvoir les ôter quand la colle est prise.

MISE EN OEUVRE DU OU DES CAISSONS : l'ossature des caissons s'exécute comme celles des bureaux des chapitres précédents, sachant que le dessus est en retrait de 4 cm des côtés.

Il est nécessaire de prévoir les roulettes avant le traçage afin de déterminer avec certitude la hauteur de l'ouvrage qui doit glisser aisément sous le piètement.

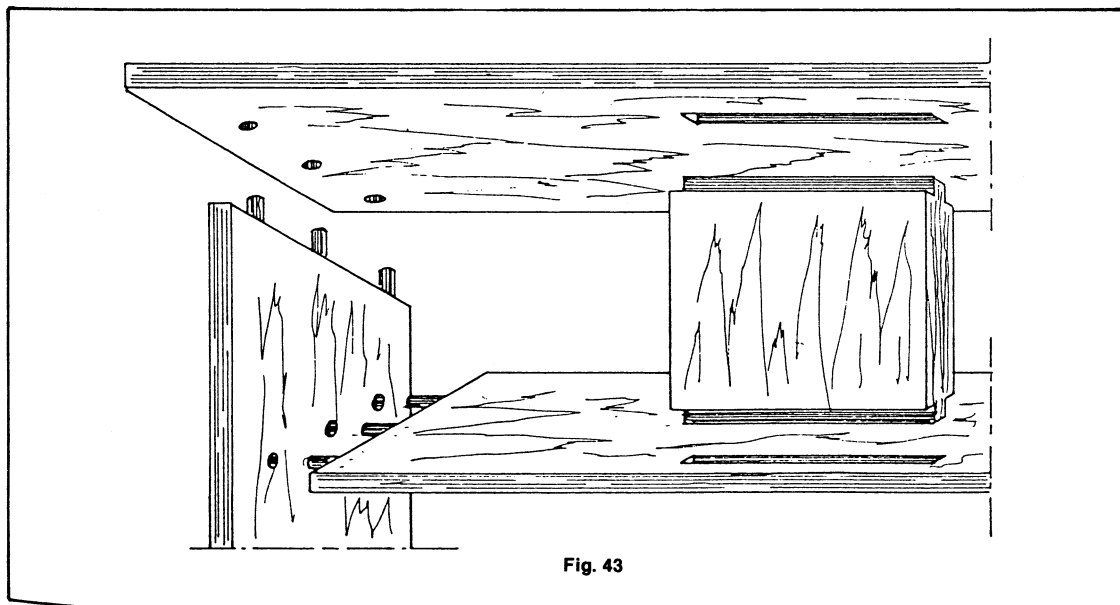


Fig. 43

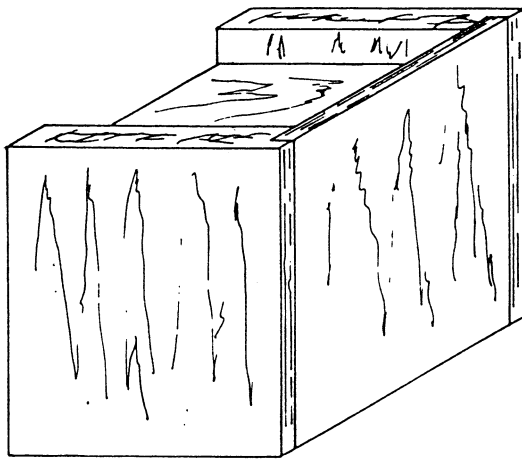


Fig. 44

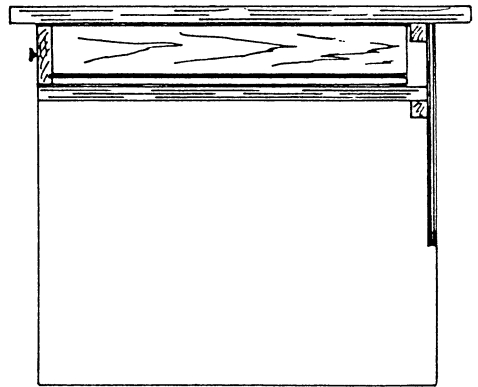


Fig. 45

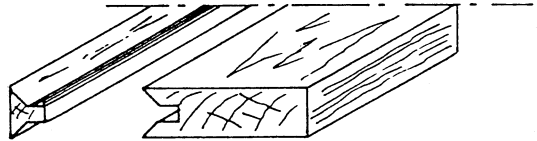


Fig. 46

Cette ossature terminée, débiter et ajuster la petite porte après en avoir plaqué ou alaisé les chants. Puis, la ferrer en partie basse à l'aide de deux petites charnières en laiton de 50 x 30 mm. Poser en sous-face du rayonnage un petit tasseau d'arrêt destiné à cette porte (fig. 42), ainsi que les coulisseaux pour les tiroirs. Poser en dernier un compas à genouillère qui maintiendra la porte en position horizontale. La fermeture sera assurée par un loqueteau magnétique ou à pince ou par une petite serrure.

Equiper ce bloc de ses roulettes et terminer par la finition extérieure de l'ensemble et la pose des poignées de tiroirs.

BUREAU DÉMONTABLE AVEC BLOCS TIROIRS (fig. 47)

Ce bureau se compose de trois parties démontables, deux blocs avec tiroirs ou une porte et un plateau.

La réalisation de cet ensemble qui n'est qu'une variante des bureaux étudiés précédemment ne présente pas de difficultés particulières.

Les caissons sont assemblés comme les modèles précédents par tourillons et l'arrière en feuillure. Les tiroirs sont du type suspendu sur coulisseaux (fig. 48).